

La Marionnette

JOURNAL SATIRIQUE

Paraissant le Dimanche

Les Abonnements pour Lyon ne sont pas reçus.

Les manuscrits et la correspondance devront être adressés à

E.-B. LABAUME

Cours Lafayette, 5

Les manuscrits non-insérés ne seront pas rendus.

Départements :

4 fr. par semestre

DÉPOTS A LYON : CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

Les lettres non-affranchies seront refusées.

Bureaux : A l'Imprimerie, Cours Lafayette, 5,

LA MARIONNETTE DEVIENDRA POLITIQUE AUSSITÔT QUE LA LÉGISLATION LE PERMETTRA

UNE PAGE DE MON LIVRE JAUNE.

Hé ben, les gones, je sis allé consurter Gnafron à prepos de ça que je vous avais bajaillé dans mon dernier mimero. Y n'a trouvé la pièce ben housillée et y m'a dit que pour détrancanner de pantines si arrapeuses et si peu chenuses, y fallait ben se sarabouler la garvelle et licher au moins six demi-sequiers. Le temps qu'y débaroulait l'escalier de la cave, velà-t'y pas qu'un M'sieu qu'avait de fils télégraphiques en or autour de sa casquette, comme qui dirait un facteur lyonnais qu'aurait ramié de pignoles à la bourse, m'aboule un paquet de paperasses dans une enveloppe avè de cachets tout plein comme l'estome d'un général d'embrigade, et de z'hippopigies à n'y rien comprendre, en me disant que ça venait de Vienne en Autriche et que ça coûtait nonante et six sous. Comme j'avions pas d'échec sus le Crédit lyonnais, Gnafron le z'y a aboulés avè un verre de vin pour trinquer z'en semble.

— Comme te reluques c'te affaire, qu'y me dit!

FEUILLETON de la MARIONNETTE

LE PROCÈS BURLANCHARD

Héloïse Burlanchard est accusée d'avoir assassiné son amie Félicité Cassemiche dans le but de lui dérober un collier de faux corail qu'elle a revendu six francs cinquante centimes à une marchande à la toilette.

Une foule immense se presse dans le prétoire de la Cour d'assises afin d'assister aux débats de ce procès intéressant à divers titres.

Héloïse Burlanchard en effet appartient à une famille des plus distinguées et a reçu une éducation brillante, ce dont il sera facile du reste de s'apercevoir à l'à-propos et la finesse de ses réparties.

Rarement on a vu une faible femme mettre au service de son innocence plus d'intelligence, d'esprit et d'énergie.

INTERROGATOIRE DE L'ACCUSÉE

Le président. — Votre nom.

L'accusée. — Je vas vous dire : Héloïse Burlanchard.

Le président. — Vous appartenez à une famille honorable et vos parents vous ont fait donner une éducation soignée.

L'accusée. — Je vas vous dire : pour des parents honorables, j'avais des parents honorables, — quant à ce qui est de l'éducation, je sais danser la Varsovienne et je joue sur le piano le carillon de Dunkerque.

T'esses intimidé, t'oses pas n'y toucher. Decapille-moi donc ça, faut ben y lire.

— Mais non, j'ose pas, on z'y a posé les scellés dessus. On voit ben que te connais pas la malice du code incivil.

Ah! ben oui y fait ni une ni deusse, y petafine l'emballage, et y n'en tombe un papelard en écriture que pesait ben deux livres, de papelard comme y z'en ont pas ici pour les parpillottes du jor de l'an, que semblait le griffonnage de m'sieu Perraud. Ce n'était, les gones, une lettre de mon cousin Kasperlé. Vous n'allez voir si on l'y a coupé le filet à ce mami, et s'y n'a la rebrique pour de z'arlocutions chenuses et bien pensées.

« Meinher mon cousin Kuignol,

« Vis safez gomprien che t'aime, mais che t'aime engore blis bir le moment! Ch'afre édé drès gondende te don récebtion du zemaine bassé, te des tsgours t'amidié, et sirtit ti craduple. Mais che tois te tire, herr gott sacrement, gue ti ne gombrends rien, oh! mais, tarteiffle, rien ti dout, à la tiplomazie. T'avre l'air vaché que il ne zoit bas résulté ine rébonse tévinitife te notre endrevie,

Le Président. — On vous accuse d'avoir assassiné votre amie Félicité Cassemiche; que répondez-vous à cela?

L'accusée. — Je vas vous dire: d'abord ce n'est pas moi.

Le Président. — Comment? ce n'est pas vous, mais vous ne l'avez pas quittée le jour du crime, et le soir même vous alliez vendre chez une marchande à la toilette le collier que vous lui avez volé.

L'accusée. — Je vas vous dire: d'abord ce n'est pas moi, — alors c'est probablement un autre.

Le Président. — Un autre, quel autre?

L'accusée. — Je vas vous dire: un autre qui ne serait pas moi, — parce que d'abord ce n'est pas moi.

L'avocat. Permettez-moi, messieurs les jurés, de vous faire remarquer la précision, la clarté et la force de logique avec lesquelles l'accusée a répondu à toutes les interrogations de M. le Président: l'innocence seule peut inspirer de pareilles réparties.

Le Président. — Nous allons entendre les experts.

Premier expert. — Lorsque j'ai été appelé à visiter la victime Félicité Cassemiche, cette malheureuse était étendue depuis six semaines sur une grande route impériale où personne ne l'avait encore découverte. Félicité Cassemiche était une femme superbe; il lui manquait six molaires, deux canines et une incisive, son épaule gauche était légèrement plus haute que la droite, et son nez avait de vagues tendances à l'épatement, néanmoins Félicité Cassemiche était une femme superbe. Après un examen attentif j'ai pu constater que le corps de la victime ne portait aucune trace extérieure de coups, d'où j'en ai conclu qu'elle avait été égorgée avec un couteau de cuisine.

mais ça se vait tichirs gomme ça. Ti me boses tes questions prusques, à la païonnette; moi, che me redourne en te rébontant: Ya nein! nein ya! Il me vaut pïen le demps te revlégir, che ne feux bas me gombromedre. Grois-ti tonc gue ch'avre berti les hapitites de nos ayeux? Nis geanchons bas auzi fide gue vis, nis audres! D'où grois ti gue che vienne? Feste! nis sommes engore plis Audrichiens qu'on groit, et c'est donc bir ça que te me budes! Ce chir-là, t'ailleurs, ch'avais bas manché te chicrite, et che toudais te la lochique te mon esbrit. Auchurd'ui che te rébontrai vranchement. Ch'avre bris tes notes à Munich, et che t'égris cede rébonse en me serfant, bir gue ti la gombrenne, ti tizgonnaire vorézien te meinher Onolrio que ti m'as tonné.

« A meinher Kuignol et à zes legteurs, zalut!

« Nis ne temanterions bas mieux d'édre fos amis, et non bas seulement fos dailleurs et fos pottliers, mais vis nis vaites tichirs te maufaises varces. Gar, tarteiffle, birquoi siffler Richard Wagner? Là est tite la question, et mon gousin te Bavière a ça sir le guœur. Richard, fois-ti, est tit bir lui, blis que bir toi, Gnafron. Et bis il avre ced afantache sir meinher Rouher, qu'il met te la misique

Deuxième expert. — Félicité Cassemiche était une femme superbe.

Le Président. — C'est entendu, continuez.

L'expert. — Pas plus que mon confrère je n'ai découvert de trace extérieure du crime sur le corps de l'infortunée Mme Cassemiche, aussi crois-je pouvoir affirmer qu'elle a été assommée à coups de pavé.

Troisième expert. — Je suis heureux de me trouver aussi d'accord avec mes honorables confrères, Madame Félicité Cassemiche était une femme sup...

Le Président. — C'est entendu encore une fois.

L'expert. — Pardon, — ainsi que l'ont fait remarquer mes confrères, il a été impossible de découvrir la moindre égratignure sur la victime, or je trouve dans ce fait la preuve évidente qu'on lui a passé au travers du corps un sabre de cavalerie.

A ce moment l'accusée se penche vers son défenseur pour lui faire sans doute une de ces observations que lui inspire sa sagacité accoutumée; en effet, le gendarme de gauche entend distinctement ces mots: — *Tas de serins!*

Après réquisitoire, plaidoirie, répliques et résumé, le jury rapporte un verdict affirmatif: Héloïse Burlanchard est condamnée à la peine de mort.

Le Président. — Condamnée, avez-vous quelque chose à dire?

La condamnée. — Je vas vous dire, — d'abord ce n'est pas moi.

Dernières nouvelles. — Héloïse Burlanchard est entrée dans la voie des aveux. Elle se reconnaît l'auteur de l'assassinat de Félicité Cassemiche et elle déclare l'avoir fait crever de rire en lui grattant la plante des pieds.

ROB ROY.

audur de ses baroles. Cedde misique-là, ni l'aimons, c'est la chierite de nodre guœur ! Vis, vis aimez la misique idalienne. Notre amur-brobre en souvre ! vis vétez sembidernellement Rozini, et vis chandez à tit brobos ses airs macaroniques, et tit se dermine à nos tépens bar de la misique en giffres. Eh pien, frai, ça ne heut bas turer ; mais bas moyen te s'endentre ! Nis sidrions vis broboser bir champ te pataille nos salles de concerts, et vis subbrimez les misiques de gafalerie. Nis vis aurions choué les airs de Wagner, et nis sommes pien sûrs que vis n'y auriez bas résisdé. Si ti filais gombrendre ça, Kuignol, nis viterions alors nodre bedite ranguine gondre ce saufache de Mastorff ; il revait la guarte de vaçon que c'est à nis à bayer le tiner. Rébons-moi à ce sicheit une longue lettre, pien longue, gomme ça toit se vaire, che t'en rébondrai ine andre, et toi auzi. A la zinguième ou zisième, nis ferrons ce que nis aurons à vaire.

« Pien tes références à montame ton épouse. Che te zalue.

« Ton gousin,

« KASPERLÉ. »

— Eh ben ! Gnafron, mon vieux t'ami, que n'en dis-tu ?

— Moi j'ai pas une griffardise de diplamate ni un barvet de musicien, et je comprends rien de rien à ce que bajasse ce grand blondasse. S'y s'est fourré dans la coloquinte que, pace que nous nous sommes cognés dans la jornalisterie, nous pouvons plus que pitrogner de phrases à son moule, y bat Jeannot. Què que c'est que son Richard Va-guère.

— J'y sais pas mieux que toi, pauve vieux. Faudrait portant ben y arregarler.

— Reluquer quoi ? Te tiens donc bien à manigancer les choses d'Urope. Te sais ben que ça nous arregarde pas ! Va-t'en à l'étranger si te veux, toi ! pisque te négliges tes affaires, vois-tu, t'as couvert ton mequier, ta mécanique se rouille, ton remise s'en va, ta longueur est toute pleine d'impanissures ; moi, je reste à St-Georges et, nom d'un rat ! qu'y viennent pas boire notre vin : gn'y a ben assez de la maladie et de z'impunitions qu'on fourre dessus.

Et j'ai pas pu en arraper un mot ! y restait muet comme une carpe de Bresse. Y n'avait la gueule comme la porte de St-Joseph, y n'en sortait pus rien. Ah ! mes pauvres z'enfants, je sis ben emmiellé ; velà mes vieux t'amis que m'appellent ganache et que sont pus de mon avis ! Je leur z'y dit de faire une chose, y la font pas, ou y font l'incontraire. J'irais piquer une tête à la Mort-que-Trompe, si je savais pas que je peux compter sus vote amiquié éternelle, et que vote dévoiemment me lachera pas !

GUIGNOL.

NOS BONSHOMMES

V.

Baudy — Ferdinand Côte

Jean Lafontaine, l'homme à fables,
Ne vivait pas de notre temps,
Lui qui chantait les mœurs affables
Des savetiers toujours contents.

Les morales des fabulistes,
Hélas ! n'ont plus cours aujourd'hui !
C'est aux savetiers d'être tristes,
Les financiers n'ont plus d'ennui.

Les savetiers ont bien des peines,
Autant au moins que de vertus ;
Pour ne pas rester courts d'alènes
Il leur faut des pavés pointus.

Mais les financiers qui se moulent
En des coussins bien rembourrés,
Pour que leurs coupés sans bruit roulent,
Demandent des pavés carrés.

Pour le pavé de leur patrie
Ils ont d'héroïques débats.
L'un, élu d'en bas, bien haut crie ;
L'autre, élu d'en haut, parle bas.

« Ah ! vous ne savez que répondre,
Dit le furibond savetier,
J'ai consulté pour vous confondre
Les marchands de vin du quartier !

« Crestin prétend que je dois vivre
Longtemps encore, ayant bon poul !
C'est mon conseil que l'on doit suivre ;
Le vôtre, gardez-le pour vous ! »

Et l'autre, à qui Jean Lafontaine
Ne saurait donner des leçons,
Répond, riant à perdre haleine :
« Il m'amuse avec ses chansons !

« Je suis expert en la matière,
Mon cher, plus que tous ces Messieurs.
Allons donc à la Guillotière
Où nous nous expliquerons mieux ! »

Et, le soir, ils s'en vont commettre
Le dénouement de leurs débats
Aux alentours du Gazomètre,
Tous deux riant et parlant bas !...

PIVOINE.

COURRIER DE PROVINCE

Un petit journal d'annonces, le *Mémorial de Lyon*, a publié dernièrement une nouvelle assez amusante.

Une troupe de comédiens devait donner une représentation à Bourg dans la soirée du quinze août, — mais au moment de lever le rideau, le directeur est venu annoncer au public que tous les acteurs étant complètement gris, le spectacle ne pouvait avoir lieu.

Au fond ceci n'a rien d'extraordinaire, car je ne sache pas de règlement qui interdise à des comédiens plutôt qu'à d'autres le droit de boire à leur soir et même d'avantage, — et si l'on considère que pour cela ils ont choisi le quinze août, la chose prend même les proportions d'une démonstration patriotique. — Indépendamment de ce caractère national, l'unanimité touchante avec laquelle ces comédiens de Bourg-en-Bresse se sont noyés dans des flots de vin et de liqueurs fortes, — portera, nous l'espérons, un rude coup à la réputation faite aux acteurs des deux sexes, du sexe faible surtout, de vivre continuellement dans un état de guerre intestine, de jalousies et de rivalités rentrées qui sortent quelquefois sous forme de lettres imprimées où l'on s'accuse mutuellement d'empoisonner l'atmosphère, et d'avoir dans la bouche assez de dents empruntées aux défenses des éléphants pour en confectionner une demi-douzaine de manches de couteaux. — Oui, la troupe du théâtre de

Bourg, avec un noble ensemble a protesté contre de semblables accusations, et par l'éloquence des faits, elle a su démontrer que la concorde la plus parfaite régnait entre tous ses membres, — puisque pas un d'eux ne s'est trouvé le quinze août au soir, — dans un état d'équilibre suffisant pour poignarder un traître ou se lancer à la recherche du portefeuille rouge.

Au moins voilà de véritables comédiens qui ont la gaieté, l'insouciance et le laisser-aller inhérents à leur profession. — En vérité ce n'est pas de trop, car nos acteurs finissent par devenir d'un sérieux, d'un positif et d'un rangé désespérant. — Rien n'est ridicule, à mon avis, comme cet accouplement baroque du débraillé de la scène et du quakerisme de la vie privée, — et lorsqu'on vient de voir une actrice tremousser des hanches et de la croupe, lancer les jambes dans toutes les directions et chanter des couplets à faire rougir le zouave Jacob, je ne connais pas de chose plus agaçante que de s'entendre dire : — C'est une femme bien respectable que cette dame-là — mère de famille modeste, huit enfants, personne autre qu'elle ne les mouche !

Non pas que ce ne soit une action digne d'éloges de moucher ses enfants, — quand ils en ont besoin, mais encore une fois il y a là un rapprochement qui choque.

N'y a-t-il pas jusqu'aux danseuses Andalouses qui se mêlent de mettre en avant leur respectabilité ?

J'ai lu il y a quelques jours en effet dans le *Figaro* une lettre d'une demoiselle Perea Nerea (je peux me tromper de nom, mais c'est à peu près ça), pirouetteuse d'un ballet quelconque qui protestait à grand renfort d'honneur et de dignité contre une lettre d'amour à son adresse trouvée dans les papiers mortuaires de je ne sais qui.

Une Andalouse, disait-elle, ne donnait pas dans ces ponts-là, etc.

Je demeure un peu loin de Paris pour me rendre un compte exact du nombre de mètres cubes de dignité que jauge Mlle Perea Nerea, andalouse de naissance ; — mais tout porte à croire que cette dignité consiste à recevoir un appointment mensuel ou trimestriel, — selon les accords, — de quelque paralytique aux trois-quarts à qui elle prodigue ses faveurs et ses cachuchas les plus enivrantes.

La susceptibilité peu légitime de cette fille des Espagnes ne saurait donc s'expliquer que par la tendance trop accusée de la plupart des gens de théâtre à s'affubler d'une cravate de diplomate et à trancher de l'homme grave, — depuis que quelques-uns d'entre eux sont devenus maires de leur endroit ou membres du conseil municipal.

C'est pourquoi les comédiens de Bourg ont bien fait de rappeler les vieilles traditions en se grisant de façon à étonner les Bressans : ils auraient même tous été conduits au violon que j'y aurais vu moins de mal que dans l'empoisonnement de Mme Mertens.

Mais ils ont été plus heureux en cela que ce monsieur de notre ville qui dans le but de se débarrasser des importunités d'une petite bouquetière n'a rien trouvé de mieux que de la prendre sous son bras et de l'emporter au poste de Bellecour.

Assurément le moyen était critiquable, car si l'on était autorisé à enfermer de cette façon tous les gens qui vous sont désagréables, il faudrait doubler le nombre des casernes ; seulement où l'aventure de notre homme trop impatient tourne à la fantaisie, c'est que les sergents de ville ont pris pour un enlèvement d'enfant ce qui était précisément le contraire, — et au lieu de la bouquetière, c'est le persécuté que l'on a fourré dedans.

Je me représente assez bien la joie de la fillette devant ce dénouement inattendu, — et comme on fait vite son éducation dans les allées de Bellecour, — il est probable qu'elle n'aura pas manqué de raconter l'aventure à ses jeunes compagnes en leur disant : — Il vient de m'arriver une histoire... tenez, il y a de quoi s'en faire pêter le Flaubert ! — ce qui veut dire que c'est très-drôle.

VILHEM GIRL.

Les Cures du zouave Jacob

Le zouave Jacob poursuit le cours de ses exploits. Voici quelques cas de guérisons inespérées de malades bier connus de nos lecteurs, obtenues par le pouvoir magique de ce soldat militaire :

- Cure n° 2129. — E. FLOTTARD, St - Genis - Laval. Candidature coopérative rentrée.
- n° 3161. — A. VINGTRINIER, Lyon. Tourmenté par les vers (état chronique).
- n° 3287. — B. JOUVIN, Paris. Folie douce qui le portait à croire que les légitimistes seuls étaient gens bien élevés.
- n° 7418. — BERGER, professeur de billard, Lyon. Obésité assez remarquable; exhubérance de santé.
- n° 4602. — MARTIN-DAUSSIGNY, Lyon. Démangeaisons très-vives de chercher des cailloux dans le Rhône pour en faire des épitaphes de consuls romains.
- n° 3230. — Marquis de RAGNY, Lyon. Affection désordonnée pour ses ancêtres (cas réputé incurable).
- n° 4069. — L. VEUILLOT, Paris. Répandait de mauvaises odeurs.
- n° 5914. — DREYSSE, Prusse. Manie d'inventer des fusils-canons-révolvers-tromblons (abandonné des médecins).
- n° 6520. — PERRAS, Lyon. Paralyse de la langue (mutisme complet).
- n° 3261. — L. DESCOURS, Lyon. Mêmes infirmités que le précédent.
- n° 1943. — L. HAVIN, Paris. Indigestion de jésuites.
- n° 7433. — Baron RAVERTAT, Lyon. Besoin incommodant de promenades en Bugey.
- n° 36423. — ISMAIL-PACHA, Egypte. Oubli des préceptes du Coran qui le portait à substituer les grandes duchesses aux sultanes.
- n° 48924. — BISMARCK, Prusse. Accès d'épilepsie unitaire, suite d'une passion désordonnée mais mal partagée, pour une jeune personne appelée Pan-germanie.

Nous allons continuer la liste de ces guérisons dont le chiffre était près d'atteindre celui de la douce Revalescière-Dubarry, — lorsque nous avons appris que le fluide du trombone s'était épuisé sur les jambes du maréchal Forez.

Aussi, pourquoi diable un simple trombone de zouaves va-t-il se permettre de crier : — *En avant, arche!* à un maréchal de France?

La hiérarchie militaire n'aurait jamais toléré une semblable infraction aux règles de la discipline.

ESAU

CHRONIQUE DU SPORT

M. Quivogne devrait être content cette fois. Eh bien! non, il ne l'est pas encore. Cet homme est insatiable. Il aime les chevaux en vétérinaire, comme les médecins aime les malades qu'ils travaillent depuis le lit de l'Hôpital jusqu'à la table de l'amphithéâtre. Mais le médecin, le chirurgien ne mangent pas ce qu'ils droguent et charcutent. La cruauté de M. Quivogne est doublée de gourmandise! Il va aux courses, non en sportman, mais en affamé. L'impatience fébrile qui secoue ses nerfs, n'a point pour objet le triomphe de telle ou telle bête, la plus meilleure coureuse, mais la chute mortelle de la plus grasse. Aux courses de Châtillon-les-Dombes, que lui importaient les succès des Lyonnais, le deuxième prix de Zénobie sur deux chevaux engagés (pauvre amie), et sur trois coureurs le troisième prix de Machefer, recu-

lant devant un obstacle imprévu, les lunettes de son entraîneur tombées sur la piste? Ce qui fit bondir son cœur, c'est la blessure du fameux Lavapeur des Grandes Ecuries et la nécessité de son abattage. Il allait donc en griller une tranche!

« L'homme doit marcher à pied et manger du cheval. Mangeant du cheval, il ne marchera que plus vite! »

Telle est, en deux lignes, la théorie Quivogne.

Hélas! Lavapeur était bien mort, mais Quivogne ne put en manger! L'arrêté préfectoral ne s'étalait pas encore sur les murs, blancs comme une robe de vierge.

Aujourd'hui, tout est fait! *Aloyau jacla est*, comme l'a dit si spirituellement M. Astier-Linossier-Rigaud. Et pourtant Quivogne n'est pas content. Que lui manque-t-il? Le titre d'inspecteur d'abattoir pour ce genre de viande? Il l'aura, il faut qu'il l'ait, il l'a mérité! Et ce sera bien fait.

Ce qui l'irrite, c'est que l'arrêté n'est pas complet, et il y veut ces deux articles qu'il a formulés et soumis à la commission des vœux.

ART. 1^{er} — Tout boucher à qui l'on demandera de la viande de cheval et qui donnera à la place de la viande de bœuf, sera puni de mort.

ART. 2^e — Pour faire cuire le cheval, on devra allumer le feu avec le bois d'un vélocipède.

Un autre vétérinaire, destiné, lui aussi, à une grande célébrité, propose que l'on mange du chien. Mais cela vient mal à propos, à l'époque de l'ouverture de la chasse. A moins de grandes révolutions dans l'estomac humain on préférera toujours le gibier à son chasseur.

D'ailleurs, si on mange les chiens, *qui est-ce qui mangera les os?*

Le garde champêtre de Fouilly-les-Faisans.

P. S. — Pourquoi l'affiche préfectorale appelle-t-elle l'action de dépceer, *dépaissage?*

CROQUIS A LA COURSE

NOS MEDECINS

ARTHAUD — 1833.

Habit noir, cravate blanche, barbe grise; — travaille dans les fous; — ne peut entrer dans une pièce sans regarder s'il y a des araignées dans les cintres; — chevalier de la Légion d'honneur.

BERNE — 1854.

Major à la Charité; — accoucheur juré; — tête inspirée; — cheveux déjetés en arrière, chapeau à bords plats découvrant le front; — rassure ses malades avec un ton larmoyant qui doit les faire songer à l'éternité; — mérite très-réel.

BORIN — 1854.

Six pouces de taille; — petit pied, grand chapeau; — assez content de lui; — s'écoute parler; — trouve dans toutes les maladies, même dans les cors aux pieds: *des accès insidieux frisant le pernicieux.*

BOUCHACOURT — 1836.

Ancien major de la Charité; — chevalier de la Légion d'honneur; — aime qu'on paie bien; — spécialité pour les maladies de femmes; — n'opère pas toujours lui-même comme Pierre Petit; — beaucoup de *Talon*; — fréquente assidûment la Compagnie de Jésus; — imite avec succès la franchise des révérends pères; — déteste la *Marionnette*, tant mieux pour elle.

BOUCAUD — 1859.

Remarquable par le développement de ses mandibules.

BOSSU — 1854.

Très-long et très-droit; — pourquoi s'appelle-t-il Bossu?

BRON — 1856.

Clientèle d'élite; — prodigue ses soins aux grands de la terre; — a veillé le maréchal de Castellane et sondé un cardinal; — décoré pour ce dernier fait de l'ordre de l'Eperon d'Or.

BONNARIC — 1831.

Enchanté de lui-même; — se dit le terrible savoyard des médecins; — tape sur l'épaule de ses clientes et les appelle: ma petite dame; — caractère aigre-doux; — plus aigre que doux.

BOUCHET — 1833.

Joue au billard comme pas un.

CANDY — 1824.

Absorbé par l'étude; — néglige sa toilette; — n'a pas acheté de redingote depuis son doctorat; — de chapeau encore moins; — méprise le savon.

CARRIER père — 1827.

Loge les fous en garni; — administre des douches sur les cerveaux fêlés de l'humanité; — beaucoup de clients; décoré de St-Sylvestre.

CARRIER fils — 1855.

Docteur tant mieux; — adoré de ses malades qu'il ne drogue pas trop; — trouve dans la lecture des journaux les causes primordiales de toute aliénation mentale; — belle fourchette.

CARRIER, Junior.

N'est encore célèbre que par un abdomen phénoménal.

CHAPOT — 1842.

Chirurgien de pompiers; — décharge des discours sur toutes les tombes; — collabore au *Courrier de Lyon*; — très-pleasant mais ne se fachant jamais; — excellent homme; — nez trop long.

CHATIN — 1853.

Médecin à l'hôpital de la Croix-Rousse; — du talent mais très laid.

CLOZEL — 1849.

A inventé l'eau de César; — belle voix de baryton.

CONCHE.

Grand talent d'imitation; — copie le docteur Berne par ses chapeaux, feu le docteur Bonnet par son maintien et le docteur Borin par sa taille; — a surtout réussi à ce dernier point de vue, un pouce de moins que le modèle.

CHAUVIN — 1860.

Pas grand non plus; — a horreur de l'habit et des chapeaux noirs; — adore le nankin; — du reste très lélégant; — ne sort pas de sa voiture; — fait des conférences, non sans succès; — professeur de physiologie à l'école de médecine, cours très suivis; — cultive le calembour; — prétend que ses élèves sont *assis dur* pour *assidus* (oh! oh!); — ne trouve une femme aimable qu'autant qu'elle pèse quatre cent cinquante kilos.

CUJAS.

(à suivre.)

A TRAVERS LA SEMAINE

Une querelle amusante s'est élevée entre le *Salut Public* et le *Courrier de Lyon*, ou plutôt M. Eugène Jouve, rédacteur de cette dernière feuille.

Après une réponse *excessivement mordante et spirituelle*, le *Salut Public* s'est empressé le lendemain de faire des excuses à son contradicteur.

Jusque là, rien que de très-naturel de la part de ce journal.

On pouvait croire la chose finie, pas du tout; — le surlendemain nouvelle note du *Salut Public* expliquant que si des excuses ont été faites à M. Eugène Jouve « c'est qu'il est atteint d'une infirmité (?) » à laquelle on aurait pu trouver une allusion de mauvais goût dans la réplique plus haut qualifiée *d'excessivement mordante et spirituelle*.

En vérité était-il bien nécessaire d'annoncer au public, qui probablement l'ignorait, que M. Eugène Jouve est atteint d'une infirmité?

Voilà une façon de faire des excuses et de réparer les choses qui ne manque pas de charme.

Cela peut s'appeler de la méchanceté ou de la maladresse.

Allons, va pour la maladresse!

Décidément le *Salut Public* n'y a pas tenu: — il vient de révéler l'infirmité de M. E. Jouve, — M. Eugène Jouve est bête.

Eh quoi, — ce n'est que cela! il fallait le dire plus tôt: — nous étions dans des transes!

Le *Figaro* raconte qu'à la distribution des prix du pensionnat des frères à Passy, Mgr de Mérode, camérier du Pape, a embrassé en présence de huit évêques le chanteur Berthelier. Qu'en dira le bon monsieur Veillot? Voilà un parfum de Rome auquel il n'avait pas songé.

Voile ta face, noble grêlé!

Cette semaine la viande de cheval a pénétré dans nos mœurs sous forme d'un arrêté préfectoral.

Seulement la consommation de ce nouvel aliment — et du reste nous aurions tort de nous en plaindre, — est entourée d'un luxe de précautions tel qu'il faudra autant d'autorisations pour abattre un mulet que pour fonder un journal politique.

Nous avons parlé dans le temps d'un steeple-chasse engagé entre M. Valbis et sa démission de président de la Société d'Instruction.

Après des chances diverses la course vient de se terminer; M. Valois admirablement entraîné a dépassé sa démission d'une demi-longueur et a repris ces fonctions délicates auxquelles l'appelaient du reste son esprit de conciliation, et la noblesse de son caractère.

Avis aux chasseurs

Nous nous faisons une joie de donner à nos lecteurs, amateurs du noble plaisir de la chasse, les renseignements suivants, — puisés aux meilleures sources, — sur les localités les mieux pourvues de gibier:

La caille abonde cette année, il y en a des quantités considérables dans les plaines du Marché de la Martinière.

On signale de nombreuses compagnies de perdrix chez Wattebled et chez Lamure.

Le gibier à poil foisonne dans les bois et hautes futaies du Marché des Cordeliers (prière de tenir les chiens en laisse et muselés).

Nous ne parlerons que pour mémoire du menu frétin, bec-fignes, alouettes, etc... qu'on trouvera — plumés au besoin, — dans les champs et les vignes de tous les marchands de comestibles.

NOTA. — Les abords des gares regorgent aussi de gibier de toute espèce. Ceci pour les chasseurs qui tiennent absolument à se déranger et à prendre le chemin de fer.

THÉÂTRES

L'ouverture de la saison théâtrale au Grand-Théâtre impérial va nous permettre d'exercer d'une façon plus sérieuse notre sacerdoce; M. D'Herblay vient de lancer sa petite proclamation accompagnée du tableau de la troupe lyrique qu'il offre aux Lyonnais pour la campagne 1867-1868. Les débuts et leurs agitations vont commencer et nous engageons vivement le public à ne pas négliger l'occasion de faire valoir ses droits et ses préférences, afin que plus tard, il ne s'en prenne qu'à lui-même du bon ou du mauvais choix qui aura été fait des artistes de notre première scène.

A vrai dire, les débuts ne porteront que sur un nombre assez restreint d'artistes, car nous connaissons déjà la majeure partie de la troupe.

M. Méric, baryton, *rentre*, doublé de M. Vincent. Il faudra que la doublure soit plus solide que l'étoffe, car M. Méric était incapable de supporter seul le poids du répertoire; il possède une excellente méthode, il est chanteur habile, mais la voix trahissait ses efforts; aussi que de notes n'a-t-il pas escamotées pendant les huit mois de l'année dernière; c'est qu'il ne suffit pas d'une énergique bonne volonté pour faire un bon baryton.

Nous n'avons rien à dire de M. Marthieu, première basse de grand-opéra; artiste consciencieux, travailleur, il a toujours été au niveau de ses rôles, pourquoi faut-il que sa voix ait cette rudesse et manque de souplesse ce qui la fausse parfois et la rend si peu agréable?

Quant à M. Peschard, premier ténor léger, il brille par l'exercice contraire: ce n'est pas l'organe qui fait défaut chez lui, il est bien doué, mais hélas! il n'a point d'entrain, point de chaleur, aucun progrès. Il a l'air de dire au public: vous avez donné cent sous pour m'entendre, tenez, en voilà pour vos cent sous, je ne triche pas, mais vous n'en n'aurez pas pour cinq centimes de plus. Aussi n'a-t-il jamais provoqué de bravos enthousiastes, on a même quelque peine à montrer sa satisfaction. Et c'est grand dommage, car il ne manque à M. Peschard que de l'énergie et surtout du travail.

Il partage ce défaut avec une de ses camarades qui le pousse à l'excès, Mlle Douaut. Le public s'est montré à l'égard de cette jeune artiste d'une bienveillance excessive, on avait le droit de compter sur des progrès et on a constaté chez cette dugazon qu'une profonde indifférence pour ses rôles; elle a paru un peu plus mauvaise à la fin qu'à ses débuts. Elle fera peut-être un petit effort pour sa rentrée... mais plus tard?

Qu'elle prenne exemple sur une de ses devancières Mme Smith-Erambert, que nous avons quittée dugazon et que les Belges nous renvoient forte chanteuse Falcon, *savez-vous?* Mme Smith-Erambert a laissé de bons souvenirs ici; sa voix a pris de l'ampleur, de la profondeur, nous dit-on, il faudra l'entendre.

Mme Cortez revient tenir l'emploi de forte chanteuse Stolz. Le répertoire de l'an passé lui a peu fourni l'occasion de montrer ses qualités, si elle en a, mais elle nous a toujours paru convenable.

Mme Gourdon, duègne, MM. Barielle, basse d'opéra, Barbot, second ténor léger, Féret, ténor, sont déjà d'anciens pensionnaires; c'est quelquefois un motif pour se permettre des licences et des écarts dans ses rôles: on en prend à sa guise, il ne faut pas trop compter cependant sur le bon vouloir du public, — ceci, n'est pas pour M. Barielle, mais surtout pour M. Féret.

Il nous reste donc à faire la connaissance de Messieurs Morini et Julia, forts ténors;

Vincent, baryton;

et de Mesdames

Mézeray, chanteuse légère d'opéra comique;

Moreau, chanteuse légère de grand opéra.

Il est à souhaiter que le choix de M. d'Herblay soit ratifié par les suffrages du public, afin que les débuts ne durent pas la moitié de l'année théâtrale, comme il arrive trop souvent par la faute d'un directeur qui compte sur la longanimité et la lassitude des spectateurs pour faire admettre des artistes incapables de rendre par la suite aucun service.

Quant au ballet, nous n'en souferons mot: Mlle Hennecart est évidemment une danseuse d'un certain talent; pour le reste, il sera toujours assez bon pour les lorgnettes de quelques têtes pelées de l'orchestre. Il est évident qu'au prix où sont les chanteurs actuellement, on ne peut se permettre par dessus le marché le luxe des danseuses.

Enfin, si notre troupe lyrique a des éléments suffisants, s'il n'y a pas quelque note qui détonne dans l'ensemble, si les chœurs fonctionnent d'une façon un peu plus supportable que pendant la saison dernière, qu'on monte de suite *Don Carlos*, *Mignon*, *Roméo et Juliette*, *Le Fils du Brigadier*, succès affirmés et constants à Paris; les Lyonnais reprendront la route du Grand-Théâtre qu'ils ont bien oubliée, et nous pourrions revoir de beaux jours pour le grand opéra et l'opéra comique.

En cela nous serons plus heureux que les Marseillais dont le conseil municipal, — peu dilettante, il paraît — a supprimé la subvention accordée jusqu'ici à la direction de la troupe lyrique. Il est vrai qu'ils ont la Cannebière.

FRÈRE JACQUES.

M. Edgard Sevray, le nouveau directeur du Théâtre des Variétés, nous adresse le tableau de la troupe avec laquelle il entre en campagne.

Le défaut d'espace ne nous permet pas de publier la liste assez nombreuse des acteurs dont elle est composée et dont nous parlerons à l'occasion.

Bornons nous à signaler une innovation heureuse: il y aura des omnibus à la porte!

F. J.

CORRESPONDANCE

- Une souris. — Ni vu ni connu.
- Nini Petavel. — Serait dur à digérer et frise la diffamation.
- Aury-Kion. — Toujours trop de vers. Il est vrai que c'est votre métier.
- Zizin. — Hélas! aura le sort de l'autre. Nous ne t'avons jamais supposé magistrat.
- Gueule noire. — Si tu es fou, faut le dire.
- Saül Donnieux. — Assez de cocottes, nous n'y suffirions pas.
- Carrichon. — Nous dépouillons ta correspondance; dans quelques années, nous te d'rions ce que nous en pensons.
- Zingaro. — Très-joli, mais toujours trop de vers.
- Une tête carrée. — Pour être abbé, on n'en est pas moins homme. Qu'auriez-vous fait à sa place?
- Baptiste. — Merci; le p'pa qu'Embaume l'écrira.
- Feu-Follet. — A l'examen.

Le propriétaire-directeur E.-B. LABAUME.

Lyon. — Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5.